4750

Confraternel hommage.

### AUGUSTE AUDOLLENT

MEMBRE DE L'INSTITUT

DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE CLERMONT

# LES INSCRIPTIONS

de la

## « Fontaine aux mille amphores » à Carthage

EXTRAIT

DU

CINQUIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL D'ARCHÉOLOGIE ALGER (14-16 AVFII 1930)

ALGER

SOCIETE HISTORIQUE ALGERIENNE 12, RUE ÉMILE-MAUPAS, 12

1933



## LES INSCRIPTIONS

de la

## « Fontaine aux mille amphores » à Carthage

PAR

#### AUGUSTE AUDOLLENT

MEMBRE DE L'INSTITUT
DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE CLERMONT

Une des découvertes les plus inattendues, qui se sont produites à Carthage au cours de ces dernières années, est assurément celle de la source que M. le Docteur Carton a déblayée sur le rivage, « au bas d'un ravin escarpé qui descend du plateau » de Sainte-Monique, et qu'il a désignée sous le nom de Fontaine aux mille amphores (1). Parmi les objets qu'en ont extraits par la suite MM. Icard et Gielly figurent les lamelles de plomb, chargées d'inscriptions, dont la Commission de l'Afrique du Nord a bien voulu me confier l'examen (2). Ces textes rentrent dans

On en trouvera la description détaillée dans les Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions, 1919, p. 372-374; 1920, p. 258-268.

<sup>(2)</sup> Voir Bulletin archéologique, 1922, p. xlviii; 1925, p. c-ci.

une catégorie épigraphique déjà abondante. Toutefois deux d'entre eux se distinguent assez des autres du même genre pour que l'ensemble mérite de retenir l'attention du Congrès international d'archéologie.

Sur les circonstances de la découverte nous ne possédons qu'un bref renseignement, mais qui a son prix. Le Docteur Carton, à qui j'avais demandé dans quelles conditions ces tabellae ont été recueillies, me fit savoir (1) qu'elles « se trouvaient dans la vase au fond du canal qui va de la chambre de captation au réservoir, et il y avait avec elles un certain nombre de lampes romaines du II°-III° siècle ». Retenons cette indication; elle permet d'apprécier la date probable des documents que nous allons étudier.

Le lot se compose de quatre pièces :

- a) Un petit fragment, très usé, où se distinguent seulement quelques traces de mots;
- b) Une grande lamelle, lisible sur les deux tiers environ de sa surface, et qui offre, malgré sa détérioration, un sens nullement douteux;
- c) et d) Deux autres plus petites, à peu près intactes, dont la lecture assez aisée nous apporte des informations véritablement neuves.

Passons-les en revue tour à tour.

a) Fragment haut de 0 m. 075, large de 0 m. 06. Les lignes semblent tracées dans plusieurs directions, probablement en carré; la première suit de près le bord supérieur. Voici ce que je crois y avoir vu : les points mis sous les lettres indiquent qu'elles sont douteuses.

<sup>(1)</sup> Lettre du 2 mars 1922.

ENTPIOC

AMATONPIT

ano] NOITO A...

Poycinn[ouc |

KAI AN[Louc |

X.

Qu'il fût question de chevaux dans ce texte, le fait n'est pas improbable. Mais le plomb est en si mauvais état, les rares lettres qu'on y devine, plutôt qu'on ne les lit, sont si incertaines, que je dois me contenter de donner cet essai de déchiffrement, sans être à même d'en tirer quoi que ce soit d'intelligible. De toute façon, il ne me semble pas que ce fragment ait fait partie de la lamelle suivante.

- L. 5. ἀπολοίμην est un mot fréquent dans les imprécations.
- b) Tabella haute de 0 m. 13, large de 0 m. 17; dans l'état actuel, complète en haut, à droite et en bas; mutilée à gauche. De ce côté et vers le milieu les lettres ont presque totalement disparu; au centre même, qui était entouré de lignes des quatre côtés, il ne paraît pas y avoir jamais eu d'écriture.

L'inscription se présente sous la forme rectangulaire, les lignes du haut et du bas étant plus longues que celles de droite et de gauche. J'y ai déchiffré ce qui suit :

KYPIOI- DEOI KATACXETA. OIHCATAI ETE..EV

KYPIOI- DEOI KATACXETA. OIHCATAI ETE..EV

KALAMARTINA CON TOIL INIONA OLI OLI ALANA HOÙ

TAC KAMATHAN HOLI MALIN'L HO NELO HOLI OLI ALANA HOÙ

TAC KAMATHAN HOLI MALIN'L HOÙ

SALAMA MINDRE CON TOIL INIONA HOÙ

SALAMA MINDRE CON TOIL MALIN'L HU

SALAMA MINDRE CON TOIL MALIN'L HU

SALAMA CENTRE CON TOIL MALIN'L HU

SALAMA CENTRE CON TOIL MALIN'L HU

SALAMA CENTRE CON TOIL MALIN'L HU

SALAMA CON THININ MOLTON MOLTON MOLTON MOLTON

SALAMA CON THININ MOLTON MOLTON MOLTON

SALAMA CON THININ MOLTON MOLTON MOLTON

SALAMA CON THININ MOLTON

SALAMA CON THININ MOLTON

SALAMA CENTRE CON TOIL MALIN'N MOLTON

SALAMA CON THININ MOLTON

SALAMA CON THI

Pour permettre une lecture plus aisée du texte, il y a lieu de le rétablir en lignes ordinaires, en opérant quelques restitutions, parfois certaines, parfois seulement plausibles, d'après d'autres documents analogues déjà connus (1).

<sup>(1)</sup> Voir surtout les nº 234 à 242 de mes Defixionum tabellae.

aportal AAM CEMECEINAN ACHIOVE BAXYX . BAKAE IXYX . ME
NE BAIXYX ABPACAZ · BACZABAXXX ·
KYPIN DEDI KATACKETA[- T]OINCATAL ETE C/:
5 KAI OTENETOY TOTOY CTPABWHIANOY IACWN EARHN
METOL FANTHE ONOXPYCOE CYNTWIA
IN EVANDER CYN TO I AIM PEOLETIC CYN TO IAID MATPI [KLOCKY TO LALL
ENV CHE FON HME PAN ENTED KIPKW MH TEXTEIN MH TPEX
10 EIN MH-THAHCAI MH TIACAI MH
TAL KAMATHPAC DETIENT KNETCAL LEGTE MEIR MERE
·· A TI T[ ······ t] HN APEAN TOY KITKOY
MOCAKIC AN EXENOWEIN
AL CAN LOIC IPIOIC HNIOXOIE
DECMO - EN
TH CHMHTON HMEPA KAI YMAC E TIKA [ A OPPAL
LoABPAC
AX KASIOI BEOL WOLH C'VI [ar M]OI LEVE M COLOR
25 ?oyce[ov?]
NIANOL CAN LOIC I VIOIC HNI [ SXOCE
EUVEN DELOKE, OYBLACEA
TPIKION POISON AM Ci Co
35 MP n w

Un tout petit fragment, qui se rattachait peut-être à la fin de la ligne 7, semble offrir les lettres

AA..CONEIC

Ce texte assez clair dans son ensemble, en dépit des mutilations qu'il a subies, demande quelques explications.

- L. 1. La restitution est faite d'après les inscriptions c et d dont il sera question plus loin.
- L. 2. L'avant-dernière lettre est bien un χ, au lieu d'un υ que l'on attendrait, car le nom ici donné est βαζαβαχυχ (1).
- L. 3. Après la dernière lettre il subsiste un trait oblique, qui pourrait être le jambage de gauche d'une lettre  $\lambda$  ou  $\mu$ . En rapprochant de ce passage la fin de la ligne 23, on pourrait supposer un complément tel que  $[\tau]$   $\epsilon\lambda[\epsilon\omega\sigma\alpha\tau\alpha\iota]$ .

L. 5. — Dans le mot τοῦ la dernière lettre ressemble

plus à un χ mal formé qu'à un υ.

- L. 7. Φοῖδος et Πατρίκιος sont restitués d'après les
   1. 30 et 31.
- L. 9. La forme σήμηρον au lieu de σήμερον est attestée à la l. 18.
- L. 11. Les trois lettres de  $\tau \dot{\alpha} \zeta$  sont mutilées ; mais je crois pas possible de lire  $\tau o \dot{\nu} \zeta$ .
  - L. 13. Les deux v sont déformés comme à la l. 5.
- L. 17. A la fin de la ligne on peut supposer le mot δεσμοί ou un verbe de même origine, d'après l'analogie avec d'autres tabellae africaines (2).
- L. 19-21. Il y aurait lieu de rétablir dans ce vide les mots magiques qui figurent déjà aux l. 1-2, tout au moins une partie d'entre eux.
- L. 25. Les lettres sont très effacées; peut-être faut-il interpréter à la fin ρουσέου, ce mot désignant la faction rouge du cirque.

<sup>(1)</sup> Voir les tabellae suivantes, c l. 5, d l. 6.

<sup>(2)</sup> Voir Defixionum tabellae 252, 25-28; 253, 35-37 (Carthage): cf. 198, 3 (Cumes).

L. 29. — Les mêmes noms qu'aux l. 5-6 semblant reparaître ici, j'ai cru pouvoir rétablir 'Ολόχρυσον. La suite indique que ces noms doivent être à l'accusatif; il ne semble pas cependant que le premier comporte plus de lettres que Έλλεν.

L. 30. — ναραν ne doit sans doute être que la fin d'un mot qu'il est difficile de compléter, car il ne figure pas aux 1. 5-7.

L. 31. — Le second ι de Πατρίκιον présente deux traits juxtaposés, d'inégale longueur : c'est une simple maladresse du graveur ou peut-être une correction de χρ en κι.

L. 35. — Il semble que le texte se poursuive encore après cette ligne; mais le plomb est trop mutilé pour qu'on y puisse rien reconnaître. Au centre même point de lettres.

On voit, au premier coup d'œil, que cette tabella contient une malédiction lancée contre des cochers du cirque de Carthage et leurs chevaux, pour les empêcher de gagner la course le jour même : c'est une habitude que de nombreuses defixiones nous ont fait connaître (1). Ces cochers devaient appartenir à deux factions au moins : la bleue (1. 5 καὶ οὐενέτου) et peut-être la rouge (1. 25 ῥουσέ[ου]). Un seul nom de cocher a été conservé, celui de Strabonianus, qui pouvait être le chef d'une factio, τὸ (μέρος) τοῦ Στραδωνιάνου.

Les chevaux au contraire sont au nombre de neuf: par ordre alphabétique Γάνγης, "Ελλην, Εὔανδερ (2), Ίάσων, 'Ολόχρυσος, Πατρίκιος, \*Φεροξ, Φοϊδος, et un dernier dont le nom se termine en ...ναρον. On peut supposer un effectif encore plus important, si l'on tient compte du vide de la l. 8 et de la fin de la l. 31. Mais toute hypothèse serait vaine à ce sujet dans l'état actuel du plomb.

<sup>(1)</sup> Def. tab., p. 564-567.

<sup>(2)</sup> La forme ordinaire est Euavôgos.

Comment étaient repartis ces chevaux pour la course, on ne saurait le dire avec certitude. D'après l'ordre du texte, les quatre premiers Ἰάσων, Ἔλλην, \*Φεροξ, Γάνγης, semblent constituer le quadrige de Strabonianus; les autres auraient été guidés un à un par autant de cochers. Malgré l'étrangeté de cette disposition, les expressions σὺν τῷ ἰδίω l. 6-7, σὺν τοῖς ἰδίοις ἡνιόχοις l. 15-27, ne permettent guère de lui en substituer une autre.

Ces noms soit mythologiques (Εὔανδερ, Ἰάσων, Φοῖδος), soit géographiques (Γάνγης, Ἦλλην), soit relatifs à une particularité physique ou morale ('Ολόχρυσος, Πατρίκιος, \*Φεροξ) rentrent dans les diverses catégories mentionnées par les defixiones d'Italie et surtout d'Afrique (¹). Ils indiquent très nettement par eux-mêmes l'animal que vise la formule d'envoûtement. Quant au cocher Strabonianus, s'il n'est pas désigné par la mention de sa mère, suivant l'usage le plus fréquent des textes magiques, le rapprochement avec la factio veneta et avec les chevaux en question montre assez de qui il s'agit pour que toute incertitude soit exclue. La terminaison de son nom rappelle celle de plusieurs autres cochers africains (²).

L'adversaire anonyme de Strabonianus et de son écurie leur souhaite toutes les malchances dans la prochaine course : puissent ces chevaux manquer de vigueur (1. 9 μή tσχύειν) (3); puissent-ils être incapables de courir

Def. tab., p. 456, φοῖδος (Rome); p. 458, Hellenus et Hellenicus (Hadrumète); p. 459 Patricius (Hadrumète).

<sup>(2)</sup> A Carthage, Restutianus, Superstianus, Olympianus, dans Def. tab., 234, 235, 242; à Hadrumète, Privatianus, Superstianus, Neofitianus, ibid., 275-284.

<sup>(3)</sup> Dans la langue des Septante ce verbe a aussi le sens de prévaloir contre, l'emporter sur ; le lui attribuer ici ce serait faire double emploi avec νειχ [ησαι] qui vient un peu plus loin (l. 11.)

(l. 9 μὴ τρέχειν), de s'élancer (l. 10 μὴ πηδῆσαι), de serrer de près leurs concurrents (l. 10 μὴ πίασαι) (l), de tourner habilement autour des bornes (l. 10-11 μὴ τὰς καμπτῆρας περι[κυ]κλεῦσα[ι]), en un mot de remporter la victoire (l. 11 [μήτε]νεικ[ῆσαι]) (l). Ce dernier verbe résume tout, comme il arrive souvent dans ce genre d'exécrations.

Nous ne saurions nous étonner de rencontrer à Carthage une defixio rédigée en grec; les exemples analogues, relatifs surtout aux cochers du cirque, ne sont pas rares (3). Peut-être les magiciens auteurs de ces textes, grecs d'origine, employaient-ils une langue non-seulement qui leur était familière, mais que leurs clients ignoraient, selon toute vraisemblance, et qui devait par conséquent posséder à leurs yeux je sais quelle valeur mystérieuse. Car faire du cocher Strabonianus un grec aussi, ce serait une hypothèse quelque peu risquée, malgré l'étymologie de son nom (στραβός, στράβων), qui conviendrait à un personnage louche. D'ailleurs, si la plupart des chevaux portent de même un nom grec (Γάνγης, "Ελλην, Εὔανδερ, Ίάσων, 'Ολόχρυσος, Φοΐδος), deux au moins sont désignés par des épithètes bien latines, Πατρίκιος, \*Φεροξ. De là non plus on ne saurait tirer aucune conclusion rigoureuse, sinon peut-être qu'il était de mode alors, comme parfois encore aujourd'hui chez nous, dans le monde des courses, d'emprunter à l'étranger les noms des animaux mis en ligne dans les jeux du cirque.

Plusieurs particularités orthographiques se rencontrent dans ce texte, p. ex. la substitution de αι à ε dans les

<sup>(1)</sup> Le verbe πιάζω existe à côté de πιέζω.

<sup>(2)</sup> On peut rapprocher de ces formules celles que nous offrent d'autres textes africains; voir les références dans Def. tab., p. 565. L'expression μή πηδήσαι semble assez nouvelle.

<sup>(3)</sup> Ces exemples sont réunis en tableaux dans Def. tab., p. c-cvi.

impératifs : l. 3 κατάσχετα[ι π]οιήσαται; celle de ει à ι, l. 11 νεικ[ήσαι]; celle de ν à γ, l. 6 Γάνγης; celle de η à ε, l. 18 σήμηρον.

La langue est assez correcte; il faut cependant noter le féminin τὰς καμπτηρᾶς (l.11), ποσάκις (l. 14) employé pour ὀσάκις, et sans doute (l. 29) "Ελλεν à l'accusatif. Ces méprises donnent lieu de croire que celui qui a rédigé et gravé ce texte, s'il était d'origine grecque, possédait une médiocre culture.

Le mot hellénisé ἀρέαν (l. 13) pour désigner l'area du cirque n'est pas nouveau, pas plus que les épithètes οὐενέτου (l. 5) et ὀουσέ(ου?) (l. 25) (1).

Si l'on met à part les quelques déformations signalées plus haut, les lettres sont assez normalement tracées, du moins suivant l'usage de ces textes magiques: σ a la forme lunaire, de même ε, presque constamment; parfois ε est intermédiaire entre les deux formes.

Des points assez peu marqués séparent plusieurs mots dans les premières lignes ; d'autres, placés ailleurs qu'à la fin des mots, semblent accidentels.

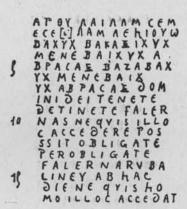
Pour achever le commentaire de ce morceau il y aurait encore à considérer la façon dont l'imprécation est formulée et les puissances redoutables chargées d'en assurer l'exécution. Mais les termes employés sont en grande partie les mêmes que ceux dont on s'est servi dans les deux tabellae qui nous restent à expliquer. Mieux vaut donc grouper les observations utiles à ce sujet, après avoir au préalable donné le texte et le sens de ces derniers documents.

<sup>(1)</sup> Def. tab., p. 564-567.

- c) et d) Ils peuvent être réunis pour l'interprétation, car ils présentent une grande analogie, tant dans la disposition du texte que dans sa rédaction. La lecture n'offre pas beaucoup de difficulté. Transcrivons-les tour à tour tels qu'ils sont gravés sur le plomb et puis tels qu'ils devraient se présenter normalement.
- c) Tabella haute de 0 m. 058, large de 0 m. 055, dont l'inscription s'est conservée à peu près intacte.

Reproduction directe:

Disposition normale:



- L. 3. Malgré l'existence d'un petit intervalle entre le troisième  $\alpha$  et  $\xi$ , je ne crois pas qu'il faille lire ici autre chose que  $6\alpha \times \alpha \xi \in \mathcal{V}_{\mathcal{V}}$ , qui est la forme ordinaire.
- L. 11-12. L'orthographe posssit ne doit être qu'une méprise du graveur, provenant du fait que le mot est coupé en deux.
- d) Tabella haute de 0 m. 059, large de 0 m. 55. Un angle est quelque peu endommagé; dix lettres ont ainsi disparu, qui sont aisées à restituer par comparaison avec le texte précédent.

#### On lira donc comme il suit:

Reproduction directe :

Disposition normale

APOY NAINAM CEM
ECEINAM AÉTAGO

UMBAZIYXBAKAXYXB
AKABIXYX MENE
BAIXYX ABPACAZ
BAIABA YX

[LE] NEBAIXYX A
BPACAZ-DOMINI
BEI TENETE DE
TINETE FA LER
NAS NE GYIS
ILLOC EAT LAVA
RII NODIATE
FALER NAS AB HAC
POLIGATE PER
OBLIGATE PER
OBLIGATE BALINEY
FALER NESI NE
GYIS ILLOC (RE POS
SIT AB HAC. DIE

L. 6. — Il y a un vide sur le plomb après 6αζαβαχυχ.

L. 13. — On remarquera le E écrit II.

L. 17. — Les jambages de la lettre N, surtout dans cette ligne, sont écartés au point qu'elle ressemble à /V.

Ce qui frappe dans ces deux dernières tabellae c'est leur grande ressemblance, non seulement quant au sens général, mais jusque dans le détail de la rédaction; d'où l'on peut conclure qu'elles émanent d'un seul et même magicien.

Dans les deux nous rencontrons illoc pour illuc (c 10, 17; d 12, 18); la chute de m final, Falernaru(m) balineu(m) (c 14, 15), balineu(m) (d 16). Cette dernière forme, au lieu de balneum, est de la langue populaire (1). On peut sans doute mettre au compte de la prononciation courante la suppression de n dans falerne(n)si (d 17), puis cet accusatif

<sup>(1)</sup> Isidore, 1 Differ. 75: « In prosa quotidiano sermone balineum, in versu balneum dicimus ».

en i et l'orthographe  $nodiate(d\ 13)$ . De la langue populaire dépend encore  $lavare\ (d\ 12)$  au sens moyen (se laver), qu'i n'est pas rare en latin archaïque, surtout dans les œuvres des poètes comiques.

A vrai dire, à côté de ces ressemblances quelques différences existent. L'un des textes (c), si nous mettons à part la série des voyelles, débute par dix termes magiques ; l'autre (d) par onze, avec adjonction de faxaxux (1.3).

Les requêtes ne sont pas identiques, tout au moins s'expriment-elles en termes quelque peu variés : il s'agit simplement en c d'interdire à qui que ce soit l'accès du bain (ne quis illoc accedere possit, 1. 10-12), ne quis homo illoc accedat (1. 16-17); en d, d'empêcher qu'on puisse s'y baigner (ne quis illoc eat lavare, 1. 11-13): mais ensuite la requête est plus vague et semblable à celle de c (ne quis illoc ire possit, 1. 17-18).

Les expressions Falernaru(m) balineu(m) (c 14-15) et Falernas, balineu(m) Falerne(n)si(d14,16-17) ne désignent, à n'en pas douter, qu'un même établissement.

Nodiate Falernas n'existe qu'en d (l. 13-14); ab hac die est répété dans cette tabella (d. 14-15, 19), tandis qu'il n'est écrit qu'une fois dans l'autre (c. 1. 15-16).

D'une manière générale, d est plus développé que c: 17 lignes au lieu de 19. Cependant les deux defixiones, conçues d'après une même pensée, devaient tendre au même but. Mais pourquoi deux textes? Un seul ne suffisait-il pas? Je n'aperçois guère que deux explications possibles: ou bien ces textes se rapportent à deux circonstances indépendantes l'une de l'autre, constituent deux interventions soit parallèles, soit successives, dirigées contre le balineum Falernarum; ou bien ils traduisent simplement le redoublement de haine d'un adversaire.

Entre ces deux hypothèses il est mal aisé de choisir, à cause du vague des expressions.

Sans chercher une réponse définitive à cette question, pour nous probablement insoluble, essayons du moins de dégager le sens précis de ces documents. Celui ou ceux à la requête de qui ils ont été composés se proposaient de nuire aux Falernae, en priant les dieux puissants de tenir à l'écart quiconque voudrait en approcher (c 10-12 ne quis illoc accedere possit, 16-17 ne quis homo il/oc accedat; d 11-13 ne quis illoc eat lavare, 17-19 ne quis illoc ire possit). Mais qu'est-ce que ces Falernae? J'avais d'abord pensé qu'il pouvait s'agir de la source elle-même, dans laquelle les deux lamelles de plomb étaient déposées. M. Toutain (1) fait observer que le mot balineu(m) (c 14-15, d 16) et la phrase ne quis illoc eat lavare (d 11-13) suggèrent plutôt l'idée d'un établissement de bains. J'accepte volontiers cette interprétation, pour constater ici avec lui l'hostilité d'un rival contre des thermes publics dont il souhaitait détourner la clientèle.

Ces thermes portaient un nom, peut-être Falernae tout court (c 9-10, d 9-11 detinete Falernas; d 13-14 nodiate Falernas), bien que certaines expressions puissent laisser croire que Falernae désignait le quartier où ils se trouvaient (c 14-15 Falernaru(m) balineu(m); d 16-17 balineu(m) Falerne(n)si). De toute manière retenons ce nom propre, qui s'applique à un point bien déterminé de la ville antique. Les données exactes relatives à la topographie carthaginoise sont trop rares pour que nous n'inscrivions pas avec satisfaction celle que nous a livrée la « Fontaine aux mille amphores ». Elle doit, selon toute apparence, être en rapport assez étroit avec cette source.

<sup>(1)</sup> Revue de l'histoire des religions, 1930, p. 115, note 1

On ne comprendrait guère en effet qu'on y eût déposé des textes comme ceux qui nous occupent, s'ils avaient été dirigés contre des bains situés quelque part dans la ville, à une distance plus ou moins grande. Dans cette hypothèse le magicien n'aurait pas manqué de les signaler autrement que par leur nom seul, avec cette précision minutieuse qui caractérise les formules d'envoûtement. S'il s'est borné à écrire Falernae, Falernaru(m) balineu(m), c'est apparemment qu'il n'y avait là aucune chance d'erreur, l'établissement étant voisin de la source, alimenté peutêtre par elle. De fait il existe à proximité de la fontaine, sur la gauche quand on regarde l'entrée, les ruines indéterminées d'un édifice, que les éboulements de la colline dominante ont dû peu à peu détruire. Est-il interdit de penser qu'elles représentent les « Bains des Falernes » visés par les malédictions de nos tabellae?

On pourrait encore se demander ce que signifie ce terme de Falernae. Y voir une allusion au fameux territoire de Falerne, en Campanie, serait, puisqu'il s'agit d'un établissement où l'eau seule était employée, une explication vraiment bien ironique. Résignons-nous encore une fois à l'ignorance, plutôt que de hasarder une opinion dépourvue de tout fondement un peu solide.

Après avoir considéré l'ensemble de ces textes, il nous reste à les envisager spécialement sous leur aspect magique, c'est-à-dire en tant que capables de provoquer nécessairement l'intervention des puissances redoutables chargées d'accomplir l'œuvre de haine. Pour cet examen spécial il y a lieu, nous l'avons dit, de rapprocher des deux derniers (c et d) le précédent (b), qui procède des mêmes principes.

Tous les trois en effet débutent par une série à peu près

identique de termes étranges, fréquents dans les tabellae africaines, et qui se suivent dans le même ordre. La plus complète est celle de d: αρθυ λαιλαμ σεμεσειλαμ αεηιουω βαχυχ βακαχυχ βακαξιχυχ μενεβαιχυχ αβρασαξ βαζαβαχυχ μενεβαιχυχ αβρασαξ. Si le mot βακαχυχ manque en c, le même et les deux derniers en b, il n'en demeure pas moins que la conception est analogue dans les trois cas. L'énumération revenait, partielle ou totale, au milieu de l'inscription b (l. 19-22).

Ces termes avaient un sens pour les magiciens (1); ils s'appliquaient à autant de « démons » d'une puissance extraordinaire. Nous en connaissons plusieurs par des inscriptions antérieurement publiées. Les voici dans l'ordre de notre texte:

Λαιλαμ ὁ θεὸς τῶν ἀνέμων καὶ πνευμάτων (2),

Σεμεσειλαμ ό θεός ό φωτίζων και σκοτίζων τόν κόσμον(3),

Βακαχυχ qui es in Egipto magnus daemon (4),

Aδρασαξ représente le nombre sacré 365 (5). Quant aux voyelles, d'après les théories gnostiques, elles figuraient les 7 planètes et leur harmonie céleste (6). On peut donc admettre que les autres expressions aussi avaient une valeur propre et s'appliquaient à des êtres supérieurs, à qui les magiciens, et par eux la croyance populaire, attribuaient le pouvoir singulier d'exécuter leurs ordres.

Ces êtres sont les mêmes dans les trois textes, nous venons de le constater, bien que l'objet de la devotio n'y

<sup>(1)</sup> Def, tab, p. LXIII-LXIV.

<sup>(2)</sup> Ibid., 242, 5-6; cf. p.468 sqq.

<sup>(3)</sup> Ibid., 242, 13-14; cf. p. 512, n° 117-118; p. Lxx, note 5.

<sup>(4)</sup> Ibid., 250 a 1-2; cf. p. 506, 67; 514, 127; 516, 139.

<sup>(5)</sup> Ibid., p. Lxi, note 3; 231, 17.

<sup>(6)</sup> Ibid., p. LXXIII.

soit pas le même : l'un (b) en effet s'occupe des cochers du cirque, les deux autres (c et d) se rapportent à des bains. Ils s'agit toujours des dieux puissants (xúpioi  $\theta$ soi b, 3, 23), domini dei (c 7-8 ; d 8-9), d'autant plus redoutés qu'ils restent plus mystérieux (1).

Les mots qui leur enjoignent d'intervenir et leur déclarent ce que l'on attend d'eux sont encore très semblables dans les trois cas. Ce sont des verbes à l'impératif: κατάσχεται, ποιήσαται, τελεώσαται (b 3 et 23); tenete, detinete, obligate, perobligate, nodiate (c 8-9, 12-13; d 9-10, 13, 15-16). Ajoutons-y, en b 19, la forme adoucie ἐπικαλοϋμαι(2), qui ne fait guère doute, bien que la fin du mot soit effacée sur le plomb. Quant au subjonctif du latin: ne quis... possit (c 10-12; d 17-19), ne quis homo accedat (c 16-17), ne quis... eat (d 11-12), il existait selon toute probabilité en b 8 sous la forme ἴνα μἢ δυνασθῶσιν(3) devant μὴ ἰσχύειν, μὴ τρέχειν, etc... Autant de tournures tout à fait conformes à l'usage ordinaire des defixiones.

Il en est de même des accumulations et redoublements de mots, le plus souvent des verbes, soit pour montrer la volonté énergique du magicien, κατάσχεται, ποιήσαται, τελεώσαται (b 3, 23); tenete, detinete (c 8-9, d 9-10); obligate, perobligate (c 12-13, d 15-16); ab hac die... ab hac die (d 14-15, 19), soit pour bien préciser le mal

<sup>(1)</sup> Ce sont les mêmes, je pense, que οἱ μεγάλοι θεοἱ invoqués à Chypre; Def tab.. p. 462. Les κύριοι θεοἱ reparaissent dans une tabella de Rome, publiée par Wünsch dans Archiv für Religionswissenchaft, XII. 1909, p. 38. Ces mots viennent à la suite de sept noms de démons, identiques aux sept premiers qui figurent en tête de b et de c.

<sup>(2)</sup> Elle s'est déjà rencontrée sur des tabellae africaines; Def. tab., 252, 25; 253, 35.

<sup>(3)</sup> Ct. Def. tab., p. 478.

qu'on destine à l'ennemi visé et ne lui laisser aucun moyen d'échapper à son sort : μὴ ἰσχύειν, μὴ τρέχειν, μὴ πηδῆσαι, μὴ πιάσαι, μὴ τὰς καμπτῆρας περικυκλεῦσαι, μήτε νεικῆσαι (b 9-11), τὴν σήμηρον ἡμέραν (b 9, 18); ne quis illoc accedere possit, ne quis homo illoc accedat (c 10-12, 16-17); ne quis illoc eat lavare, ne quis illoc ire possit (d 11-13, 17-19).

Si par ces diverses particularités de rédaction nos trois textes rentrent donc bien dans la ligne ordinaire des inscriptions magiques, surtout africaines, ils s'y rattachent encore étroitement par leur disposition matérielle. J'ai tenu à les transcrire tout d'abord tels qu'ils s'offrent aux yeux du lecteur, pour qu'on vît bien du premier coup d'œil l'intention de celui qui les écrivit. Le plus grand (b), rédigé entièrement en grec, se développe en lignes de moins en moins longues, qui suivent les quatre côtés de la plaque de plomb pour se terminer vers le centre; dans les deux autres, les expressions magiques se déroulent de la même manière, en enveloppant le texte latin, qui se poursuit alors normalement en lignes simplement superposées. C'est la représentation graphique de l'obligatio : le defixus est ainsi en quelque sorte lié, immobilisé, incapable d'échapper au malheur qui l'attend.

Il y a lieu de noter d'autre part qu'en c les lignes latines se succèdent de gauche à droite, en d de droite à gauche, tandis que les lignes extérieures sont dans ce second cas un peu plus nombreuses. Faut-il voir une intention dans cette opposition des textes? Je n'oserais l'affirmer, encore que, dans cette catégorie de documents, rien ne demeure d'habitude livré au hasard, et qu'on soit fondé à soupçonner partout, dans les détails de la disposition matérielle, comme dans

les expressions, la langue ou l'écriture employées, la volonté de produire tel effet bien déterminé.

J'ai déjà relevé l'usage exclusif du grec en b. En c et en d il cède la place au latin; pourtant les termes magiques y sont écrits en caractères grecs. De sorte que, dans une certaine mesure, les deux textes qui visent les Falernae bénéficient de l'énergie spéciale qu'on attribuait à la langue grecque, sans doute parce qu'on la comprenait moins.

Mais ce qui est significatif, c'est le dépôt de ces lamelles de plomb dans la source qui les a précieusement conservées pendant des siècles et qui vient de nous les rendre. D'ordinaire c'est aux tombes qu'étaient confiées les formules d'envoûtement, dont on espérait qu'ainsi elles parviendraient d'une façon certaine jusqu'aux divinités infernales, et de préférence aux tombes des défunts disparus prématurement ou de mort violente (1). A défaut des sépultures ordinaires, elles étaient parfois placées près des cadavres non inhumés ou incinérés, par exemple dans le local attenant à l'amphithéâtre de Carthage, où étaient traînés les corps des gladiateurs tués dans les combats de l'arène. Un bien petit nombre seulement ont été trouvées en d'autres endroits, dans un temple, dans un puits, dans une source (2). Ce dernier groupe comprend les defixiones de l'île de Chypre, de Bath en Angleterre, de Rom (Deux-Sèvres) et d'Amélie-les-Bains en France, d'Arezzo en Italie. Peut-être pensait-on, suivant l'intéressante conjecture de Wünsch (3), qu'elles parviendraient ainsi jusqu'à la mer et atteindraient les mânes des naufragés, car rien ne permet

<sup>(1)</sup> *Ibid.*, p. cx-cxv.

<sup>(2)</sup> Ibid., p. cxvi-cxvii.

<sup>(3)</sup> Defixionum tabellae atticae, praef. p. iv. col. 2.

de supposer qu'on reconnaissait une vertu spéciale à la source d'où on les a extraites. Cette hypothèse, qui suffirait pour expliquer la présence de la defixio dirigée contre les cochers du cirque, ne pourrait-elle pas être complétée et renforcée par une autre considération, en ce qui concerne les deux autres? Il semblerait logique de se demander si l'adversaire du « Bain des Falernes » n'avait pas l'espoir de lui nuire plus sûrement en introduisant les tabellae qui le visaient dans la source même par où il devait être alimenté.